

## Calendrier de paiement du remboursement de prime d'émission à hauteur de 0,16 euro par action

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 avril 2024 a approuvé le remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré, d'un montant de 0,16 euro par action.

Conformément à l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations, le détachement du coupon donnant droit au remboursement intervient à compter d'une période de deux mois suivant la publication de la décision de l'Assemblée Générale aux Annexes du Moniteur belge.

La date de détachement (ex-date) est fixée au 28 juin 2024.

La date d'enregistrement (record-date) est fixée au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

La date de paiement (pay-date) est fixée au 2 juillet 2024.

Le paiement sera effectué par l'agent payeur Euroclear Belgium.

### À PROPOS D'ECONOCOM

Le groupe Econocom, créé il y a 50 ans, est précurseur dans l'accompagnement de la transformation digitale des entreprises. Ses solutions, centrées sur le développement et la transformation de la workplace, de l'audiovisuel & du digital signage ainsi que des infrastructures, couvrent la responsabilité globale des expertises nécessaires à la réalisation d'un projet digital : de la phase de design et d'aide au choix de la solution jusqu'au déploiement des équipements et à leur infogérance. Cela inclut l'achat ou la location des équipements, leur customisation, les services associés et managés, ainsi que le reconditionnement des équipements en fin de vie. Présent dans 16 pays avec plus de 8 800 collaborateurs, Econocom est coté sur Euronext à Bruxelles, indices Bel Mid et Family Business, et a réalisé un chiffre d'affaires de 2 681 millions d'euros en 2023.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

[www.econocom.com](http://www.econocom.com)

Contact relations investisseurs et relations actionnaires : [benjamin.pehau@econocom.com](mailto:benjamin.pehau@econocom.com)

Contact agence communication financière : [info@capvalue.fr](mailto:info@capvalue.fr) +33 1 80 81 50 00